

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 26 NOVEMBRE 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Le tombeau sur les bords du Rhin, par T. Colonnier.—Mgr Maréchal.—Pour les orphelins.—M. Benjamin Sulte, par Léon Ledieu.—Nos gravures.—La Tire.—Usages et coutumes.—Les premiers soins.—Connaissances Utiles.—Feuilleton : Pauline.

GRAVURES : Le meeting des ouvriers sans ouvrage à Hyde-Park, Angleterre.—L'exécution des Anarchistes de Chicago.—Portraits : Mgr Maréchal, Benjamin Sulte.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

| | |
|-------------------|------|
| 1re Prime | \$50 |
| 2me " | 25 |
| 3me " | 15 |
| 4me " | 10 |
| 5me " | 5 |
| 6me " | 4 |
| 7me " | 3 |
| 8me " | 2 |
| 86 Primes, à \$1. | 86 |

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



On m'a raconté—et la chose est bien vraisemblable—que vers 18... il y a quelque trente ans, les condamnés en partant pour le pénitencier, ne manquaient guère de montrer le poing à la distillerie Molson en s'écriant :

—C'est de ta faute, Molson !

M. Molson ne pouvait nullement être tenu responsable des fautes commises par ces forçats, mais on comprend qu'ils reconnaissent ainsi, que le whiskey fabriqué par ce grand distillateur, les avait conduits sur la route du bagne.

D'où vient donc que l'on n'entend plus cette exclamation et que les criminels s'en vont tranquillement à St-Vincent de Paul, sans mot dire ?

J'ai interrogé plusieurs personnes à ce sujet.

—C'est parce que la distillerie Molson n'existe plus, dit l'un.

—Mais, répliquai-je, on boit du whiskey partout, et, si la forme de l'exclamation pouvait changer, le fond devait rester le même.

—On boit peut-être moins, quoique vous en disiez, objecta un autre.

—Les statistiques nous prouvent le contraire.

—Ma foi, je n'en sais rien, dit un troisième.

Tout cela ne me renseignait guère, et je cherchais toujours la solution de ce problème, quand M. Baker Edwards se chargea de me la donner, il y a quelques jours.

* * * M. Baker Edwards est un chimiste, grand homme de science, dit-on, qui est chargé d'une mission spéciale, quo je considère comme une sorte de sacerdoce ; il veille à ce que les épiciers nous vendent de bons clous de girofle, du café pur, du bon whiskey, du sucre convenable, etc., etc., il analyse le lait que nous vend le laitier, découvre le jus de pomme dans le cidre que nous achetons, déguste le ginger-ale, le soda, etc., etc., bref, il travaille pour nous renseigner sur ce que nous buvons et ce que nous mangeons, nous signalant les défauts de toute denrée que nos fournisseurs ont intérêt à falsifier.

M. Baker Edwards, étant nommé par le gouver-

nement et possédant toute la confiance des plus hautes autorités du pays, ne peut pas nous tromper et nous devons accepter ses décisions en toute confiance.

Or, notre analyste officiel vient de porter à notre connaissance des faits étranges.

Il résulte, en effet, de ses travaux, qu'il est impossible de trouver de la poudre de clous de girofle pure, que vingt-quatre fois sur trente on nous vend un composé de pois, de chicorée et de pain brûlé pour du café, et — *horresco referens* — que les boissons de tempérance sont impures, tandis que le whiskey, l'affreux whiskey, et le gin, ce détestable gin hollandais, sont exempts de tout mélange.

D'où il faut fatalement conclure que les sodas et autres liquides dits de tempérance, ne sont que d'horribles poisons qui altèrent et le corps et l'esprit.

O tempérance ! tant de fiel entre-t-il dans le cœur de tes fabricants de jus sucrés.

Rien ne m'étonnerait donc moins que d'entendre un jour un condamné répondre à la question d'usage :

—Ayez pitié d'une victime de la tempérance, Votre Honneur. C'est le soda qui m'a poussé au crime.

La chose pourrait être ma foi, très vraie, et puis, n'existe-t-il pas un proverbe qui dit que « tous les méchants sont buveurs d'eau ? »

* * * Mais alors, il faudrait admettre que les commis-voyageurs, en général, ne valent pas grand chose, puisqu'ils ont décidé de donner un banquet sans vin, la veille de Noël.

Un des membres de la société a proposé timidement d'offrir aux invités un peu de jus de la vigne, mais il a été accueilli avec si peu de succès, qu'il s'est empressé de retirer sa proposition.

Ces sortes d'oppositions me font toujours rire, et jamais on ne me prouvera que ces gens-là sont assez dénués de goût pour ne pas aimer le vin, ou trop faibles pour craindre de se griser s'ils trempaient leurs lèvres dans un verre de bon Bordeaux.

C'est d'autant plus ridicule que les peuples buveurs de vin les sont plus tempérants.

* * * Je, non, nous sommes désappointés.

On nous avait mis l'eau à la bouche, on nous avait promis trois ou quatre bons délits de presse, de gros libelles, et voici que la couronne a décidé de remettre ces causes au mois de mars.

Ces procès faits aux journalistes me font souvenir de cet excellent Jérôme Paturot, qui les détestait, et qui se réveilla une nuit en pensant à eux :

—Malvina ! dit-il à sa femme, c'est l'inspiration, vois-tu ! Je veux pulvériser la presse, ce fléau des fléaux, cette hydre des hydres. Ecoute :

—Du tout, je dors...

—Voici ce que je lui dis, dans mon improvisation, à cette lèpre odieuse que l'on nomme un journal : Je m'élève à la plus haute éloquence :

« Messieurs.

« J'aborde cette tribune pour protester contre la liberté illimitée de la presse : dussé-je périr sur l'échafaud, je m'élèverai contre les folliculaires qui...

—Jérôme ! Jérôme ! tu abuses...

—Attends la fin, ça vaut la peine d'être entendu. On n'a jamais malmémé les journalistes comme je le fais... Ces folliculaires qui ne respectent rien, qui se mettent volontairement en dehors de la constitution, qui...

—Jérôme, veux-tu que je me fâche ?

—Un peu de patience, tu vas voir le trait ; c'est adorable ; ça n'a jamais été dit... Ces folliculaires qui...

Bref, Jérôme s'embrouilla tant et si bien dans l'improvisation qu'il préparait pour la Chambre des députés, qu'il ne la prononça jamais.

* * * D'après les derniers événements qui se sont passés récemment chez nous, je constate que l'on a trouvé jusqu'à présent quatre moyens de répondre à un article injurieux :

Par une action en dommages, dont on est souvent débouté.

Par un procès criminel que l'on a de grandes chances de perdre.

Par des gifles, quand on est le plus fort.

Par le silence, quand on peut se taire.

De ces quatre solutions quelle est la meilleure ?

Je me trouve un peu dans le cas de cet excellent abbé, ancien garde du corps, à qui on demandait :

—Que feriez-vous, M. l'abbé, si on vous donnait un soufflet.

L'abbé eut un éclair dans les yeux, et répondit :

—Monsieur, je sais ce que je devrais faire, mais j'ignore ce que je ferais...

On abuse du procès pour libelle, et je suis d'avis qu'on ne devrait recourir à ce moyen qu'en certains cas, quand les coupables ne sont sensibles qu'à ce moyen extrême.

D'un autre côté, il faut avouer que certains individus n'ont guère d'autre ressource de se faire connaître qu'en insultant grossièrement un homme d'honneur, et j'en sais un qui est arrivé à une certaine réputation, en injuriant toute notre race.

Celui-là, nous l'attendons à Montréal sous peu de jours.

* * * L'affaire des tripotages de la Légion d'Honneur occupe encore l'attention publique, on y mêle la politique maintenant et il n'y a plus de raison pour que cela finisse.

Mais, quoique l'on dise, cette décoration sera toujours respectée.

Je vous parlais l'autre jour de Sœur Julie qui vient d'être nommée chevalier de la Légion d'Honneur, je veux vous dire aujourd'hui quelques mots d'un nouveau légionnaire.

Ce nouveau n'est pas précisément jeune, car M. Le Rouvillois est né le 20 septembre 1787, et se trouve par conséquent dans sa cent-et-unième année.

Il entra, en 1808, comme soldat dans la douane et fut envoyé en cette qualité en Hollande, alors terre française.

Lors de la première invasion, M. Le Rouvillois se trouvait sur le Rhin, à Strasbourg, et après les cent jours il reprit son poste de douanier, fut placé sur les côtes de l'Océan, et arriva assez rapidement au grade de capitaine.

Il prit sa retraite en 1848, après quarante ans et six mois de service, « sans un jour d'interruption » dit-il avec orgueil.

Quand il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, dernièrement, il y eût grande fête en son village et le soir, au banquet, on lui proposa de le remarier.

—Il y a justement à Cherbourg, lui dit-on, une centenaire, Mme Fontaine, qui ferait bien votre affaire.

—Ma foi non, répliqua en riant l'aimable vieillard, elle n'est pas aussi bien conservée que moi. J'aimerais mieux une jeune.

Ce vieillard a encore bon pied, bon œil, paraît-il, et le *Petit Journal* dit à ce sujet :

Il faut l'entendre raconter, en versant de véritables larmes, comment il a assisté au départ des derniers lanciers polonais quittant le service de la France.

—Pied à terre, mes enfants, cria leur général, à genoux maintenant, et baisons la terre française pour la dernière fois.

Vous allez peut-être me demander le secret de cette belle vieillesse ?

C'est toujours le même : la régularité dans les moindres actes de la vie, c'est encore ce que l'on a trouvé de mieux pour vivre longtemps.

Le grand chimiste français, Chevreul, qui est actuellement dans sa cent deuxième année, toujours vert et plus vigoureux que jamais, attribue aussi sa longévité au régime très sobre, auquel il s'est toujours astreint.

Tiens ! puisqu'il est chimiste, il faut que je lui envoie le rapport de M. Baker Edwards, il me dira ce qu'il en pense.

* * * J'allais vous faire toute une théorie sur ce sujet, mais elle aurait juré avec mon commencement ; j'allais vous dire que ces deux centenaires n'ont jamais bu que de l'eau, mais M. Baker Edwards est d'avis que le gin et le whiskey seuls sont purs ; je voulais parler d'hygiène mais voici que je me souviens de la *Lune d'Amour*, de jolis vers de M. Paul Delaire, que je trouve dans le *Gaulois*, et, si vous le voulez bien, nous allons le lire ensemble.